



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

EDF et GDF

Question écrite n° 9788

Texte de la question

M. Michel Jacquemin attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la politique de diversification conduite par Electricite de France et Gaz de France, qui fait peser de lourds risques de distorsion de concurrence, prejudiciables aux PME du batiment. C'est ainsi que le conseil d'administration de GDF a cree, le 9 septembre dernier, une nouvelle direction relative a la diversification. Dans le meme temps, SCF, dirige en particulier par des collaborateurs d'EDF, poursuit son developpement avec l'appui des etablisements publics, tout en beneficiant des conditions de l'economie de marche. Il demande qu'une decision rapide soit prise sur ce sujet pour qu'aucun comportement particulier des etablisements publics ne vienne aggraver les difficultes rencontrees par les entreprises du batiment.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur a ete attiree au printemps 1993 sur la politique de diversification d'Electricite de France et Gaz de France, et le ministre a demande a son inspection generale de l'industrie et du commerce un rapport, qui lui a ete remis en novembre 1993. Apres examen interministeriel de ce rapport, le Gouvernement a retenu plusieurs dispositions sur lesquelles il consulte actuellement les organisations professionnelles les plus concernees : Confederation de l'artisanat et des petites entreprises du batiment (CAPEB), Conseil national de l'equipement electrique (CNEE), Federation nationale du batiment (FNB), Federation nationale des travaux publics (FNTP). Il consulte egalement le Conseil superieur de l'electricite et du gaz, preside par le depute Pierre Micaux, et les etablisements publics EDF et GDF eux-memes. A l'issue de cette consultation, fixee a la fin du mois de janvier 1994, le Gouvernement retiendra les dispositions definitives de politique publique relatives a la diversification des etablisements publics EDF et GDF.

Données clés

Auteur : [M. Jacquemin Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9788

Rubrique : Electricite et gaz

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 janvier 1994, page 18

Réponse publiée le : 31 janvier 1994, page 511